

Travaux coeur de Marsat

Comme vous avez sûrement pu le constater, les travaux d'aménagement et de sécurisation autour de l'école pour l'aménagement du coeur de Marsat ont débuté le 14 février 2022. Ces travaux vont durer environ 3 mois au cours desquels l'espace actuel du parking sera



modifié. Il est fortement conseillé de privilégier les modes de transports doux afin de vous rendre à l'école. Tout sera fait pour assurer la sécurité et faciliter les déplacements. Merci de votre compréhension au regard des désagréments occasionnés.

Le CCAS de Marsat partenaire de la Semaine du handicap

La semaine du handicap aura lieu dans plusieurs communes du 10 au 20 mars 2022 sur le territoire de Riom Limagne et Volcans : Chambaron-sur-Morge, Chatel-Guyon, Chappes, Enval, Malintrat, Marsat, Volvic, Riom.

À Marsat : Lecture de petits livres pour enfants sur la différence et Création d'un relais lors d'un parcours et/ou d'une chasse au trésor ou énigme simple dans la salle polyvalente.

Retrouvez le programme de la semaine du handicap sur le site internet de la commune.



Sécurisation des voies de circulation

Après une période de test par des bornes provisoires mises en place rue du Coudet, celles-ci visant à freiner la fluidité des véhicules et permettre le ralentissement de la circulation, de nouvelles bornes et garde-corps ont été installés par les services de la commune.

Un service civique à Marsat

Dans le cadre d'une mission de service civique, dispositif



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

citoyen destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, la commune a recruté un volontaire qui sera amené à contribuer à la démarche participative, à encourager la

participation citoyenne des habitants, à créer du lien social entre la commune, la population, le monde associatif et à favoriser une dynamique sur le territoire. Bienvenue à lui.

Les jardins du Cloître

Depuis déjà plusieurs années, Marsat fait le choix de préempter les parcelles dans le but de conserver cet espace de jardins essentiel au patrimoine du village.

Suite au vote du Conseil municipal du 31 janvier 2022, la commune a fait l'acquisition de la parcelle AI 113 située dans les jardins du cloître d'une superficie de 204 m².

Ce jardin devrait faire l'objet d'un projet avec le Conseil Municipal des Jeunes.



Une autre parcelle, cadastrée AI 84, fait l'objet d'une convention avec *Marsat en Renaissance* et *Marsat Nature*. Ce jardin de type médiéval, espace de rencontre et de biodiversité, est en cours de création.

Marsat soutient l'Ukraine

Face à la crise que connaît l'Ukraine, la commune de Marsat apporte son soutien au peuple Ukrainien, aux habitants restés sur place ainsi qu'aux personnes déplacées. En signe de soutien, le drapeau national Ukrainien a été installé sur le fronton du bâtiment de la mairie.

Vous êtes nombreuses et nombreux, citoyens et associations, à souhaiter apporter votre aide et à solliciter la commune pour cela.

D'ores et déjà, Marsat est en lien avec une association d'aide aux réfugiés et participe, en partenariat avec RLV et les collectivités du Puy de Dôme, à la structuration et l'organisation des dispositifs mis en place : collectes adaptées aux besoins actuels, hébergements d'urgence.



Convention avec le lycée Pierre-Joël Bonté : Accueil d'élèves dans le cadre des mesures de responsabilisation

Une convention, votée au Conseil municipal du 31 janvier 2022, entre le lycée professionnel Pierre-Joël Bonté et la commune a été signée afin d'accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation.

Les mesures de responsabilisation ont pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives pendant lesquelles ils peuvent découvrir les activités de la structure d'accueil, assister ou participer à l'exécution d'une tâche.

Comité consultatif communal 3C

Le Comité consultatif communal se réunira le 31 mars 2022 à la salle polyvalente. À l'ordre du jour, la présentation du rapport d'orientation budgétaire, le projet École et les travaux du Coeur de Marsat.

Vous pouvez retrouver la liste des membres du 3C sur le site internet de la commune.

Des outils de communication pour informer les Marsadaires

La communication a pour objectif de porter à la connaissance des Marsadaires les actualités de la commune et de la communauté d'agglomération dans les secteurs de l'urbanisme, de la vie associative, sociale, culturelle et sportive. La communication a également pour but d'apporter des informations pratiques, administratives et de promouvoir la citoyenneté.

La communication de la commune de Marsat est assurée par Madame la Maire.

Les outils de communication et leurs contenus (*bulletin, lettre, flyer, Facebook, site internet*) sont créés par l'équipe en charge de la commission. Seules les impressions représentent un coût de 2074,86€ en 2021 et 430,56€ pour et les frais d'hébergement du site.

Marsat propre n°2

La municipalité organise sa seconde matinée de **nettoyage de nos chemins**, l'occasion de profiter de la nature, de faire de l'activité physique et de contribuer à préserver notre environnement.



Cet acte citoyen et civique nous permettra de nous retrouver pour *une commune vivante, ouverte, solidaire et respectueuse de son milieu naturel et de ses habitants*. **Rendez-vous le dimanche 20 mars 2022 à 9 heures sur le parking de l'école.**

Afin d'organiser au mieux cette matinée, une inscription préalable est recommandée par mail à olivier.hablot@marsat.fr

Mes gestes citoyens

Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Des « Toutounets » sont mis à votre disposition dans toute la commune.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 135 euros.

Il est rappelé que la divagation des chiens et les aboiements excessifs sont interdits de jour comme de nuit sur tout le territoire de la commune.

Merci de respecter ces règles pour des questions d'hygiène, de propreté, et par respect des habitants.

WWW.MARSAT.FR



Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr